



THURSDAY, AUGUST 23, 1781.

JEUDI, le 23 Aoust, 1781.

From the LONDON GAZETTE Extraordinary.

St. James's, June 8, 1781.

Extract of a letter from Commodore George Johnstone, to the Earl of Hillsborough, one of his Majesty's Principal Secretaries of State, dated Romney, in Port Praya Road, in the island of St. Jago, April 30, 1781, brought by Capt. Lindsey, of the Porto sloop of war.

MY LORD,

ON the 16th of April, at half past nine o'clock in the morning, being at anchor in Port Praya in the island of St. Jago, with the squadron of his Majesty's ships under my command, viz. the Romney, 50; Hero, 74; Monmouth, 64; Jupiter, 50; Isis, 50; Terror bomb vessel; Infernal fire-ship; Rattlesnake cutter; together with the East-India ships, transports, and victuallers, who sailed with us from England, the Isis (which ship lay the farthest to leeward) made the signal for seeing eleven sail in the offing, towards the N. E.

I was then absent in a boat, giving directions for moving some ships which had been driven too near each other.

As soon as I saw the signal for so many strange ships, I instantly returned on board the Romney, and made the signal for all persons to come from the shore, and to repair on board their respective ships, having at that time not less than 1500 persons absent from the fleet, who were employed in watering, fishing, and embarking live-cattle with other occupations necessary to the dispatch in refitting so many ships, besides a number of the officers and troops, who were taking the recreations of the shore.

As soon as this signal was made, and enforced by the repeated firing of guns, and after a boat had been dispatched to the shore, to give more expedition and effect to the embarkation, a signal was made to unmoor, and another to prepare for battle.

I went on board the Isis; to make my observations on the strange ships, as they could only be seen from that ship, on account of the east point of land which intervened.

From the Isis I plainly discovered five large ships of the line, and several smaller ships, standing in for the land; the large ships being separated from the convoy, and making signals by superior and inferior flags, which plainly denoted that they were French.

Upon this I returned on board the Romney, calling to the East India ships, as I passed and repassed, to prepare for battle; for most of them were as yet heedless of the signals which had been made.

At a quarter before eleven o'clock the strange ships appeared, coming round the east point of land, drawn up in a line, and leading into the bay. His Majesty's ships of war (excepting as to the people who were absent on shore) were by this time prepared to receive the enemy, if they should offer any insult.

We plainly perceived they intended an attack by the springs which were passed to their cables along the outside of the ships; and we knew the small regard which the French usually pay to the laws of nations, when they are possessed of a superior force or find it convenient to dispense with such obligations, and in this our expectations were not disappointed; for with much courage and seeming determination the French Commodore led on within two cables length of the Monmouth, Jupiter, and Hero, passing the Diana, Terror bomb, and infernal fire-ship, who lay without the rest of the ships; here he hoisted his broad pendant and displayed the French colours; he then hauled up his courses, and fired two shot at the Isis from his larboard bow as he luffed up, and immediately after permitting his ship to shoot up in the wind, as far as the force with which the ship was sailing enabled her, he dropt his anchor a-brest of the Monmouth, and began to fire away among the ships as fast as he could discharge and load; his sails, however, were still flying about in great confusion, so that his spring on the cable did not hold when the ship was checked to bring up, and he drove a-brest of the Hero.

After the two guns mentioned above had been discharged with shot, the fire from his Majesty's ships opened upon the enemy with great power and effect.

The next French ship which followed their Commodore anchored a-head of him, the third endeavoured to pass through for the Romney, but being unable to weather the different ships, he anchored a-stern of his Commodore, and continued there for a short space, driving about with his sails loose, until he boarded the Fortitude and Hinchbrook East-India ships, and then went to sea. The fourth ship run on different lines, luffing and bearing up as he passed among the skirts of our ships, and firing and receiving fire as he sailed along, but seemingly in great confusion also; and at last, with much difficulty, he wore clear of the reef on the west point without us.

The fifth ship run among the merchant vessels also, firing at all, and attempting to board two or three as he passed a long, without success.

In a quarter of an hour after the first gun, several of our East-India ships had recovered the alarm, and were firing at the enemy, and some of them in well directed lines; two or three however had struck their colours, and thrown the Company's packets over board, and others prudently put to sea.

The Romney could only fire in two openings, and this under a precision which was cautiously observed; neither could she veer away cable to open a larger space, as the Jason lay right a stern of her. Seeing the Romney was like to have little share in the action, after the fourth ship had passed her, I ordered the barge to be manned, to go on board the Hero. Gen. Meadows and Capt. Saltern insisted they should accompany me, with a degree of gene-

De la GAZETTE de LONDRES Extraordinaire.

St. James, le 8 Juin, 1781.

Extrait d'une lettre du Commodore Georges Johnstone, au Comte d'Hillsborough, un des premiers Secrétaires d'Etat de sa Majesté, datée du Romney, dans le port Praya Road dans l'Isle de St. Jago, du 30 Avril, 1781, apportée par le Capitaine Lindsey, du bateau de guerre le Porto.

MY LORD,

LE 16 Avril à neuf heures du matin étant à l'ancre dans le port de Praya à l'Isle de St. Jago, avec l'escadre des vaisseaux de sa Majesté sous mon commandement, savoir, le Romney de 50; le Hero de 74; le Monmouth de 64; le Jupiter de 50; l'Isis de 50; le vaisseau le Terreur bombe; le brulot Infernal, le cutter le Rattlesnake, ensemble les vaisseaux des Indes Orientales, les transports et les vituailliers qui sont partis avec nous d'Angleterre; l'Isis qui étoit le plus au vent fit le signal qu'il voyoit onze voiles au large, vers le N. E.

J'étois hors de bord dans une chaloupe occupé à donner des ordres pour éloigner des vaisseaux qui avoient dérivé trop près les uns des autres.

Je n'eus pas plutôt vu le signal pour tant de bâtimens étrangers que je retournai aussitôt à bord du Romney et fit faire le signal pour que tout le monde revint à bord, et afin que chacun pût mettre son vaisseau en ordre, aiant en ce tems là au moins 1500 personnes hors des vaisseaux qui étoit employés à faire de l'eau, à pêcher et à embarquer des bestiaux en vie, et occupés en outre à se dépêcher afin de refaire tant de vaisseaux; sans compter nombre d'officiers et de troupes qui se récréoient à terre.

Dès que le signal fut fait et qu'il eut été apuié de plusieurs coups de canon et après avoir envoié à terre une chaloupe pour précipiter l'embarquement, l'on donna le signal de démarrer les vaisseaux et de se préparer au combat.

Je fus à bord de l'Isis pour observer ces vaisseaux étrangers, parce qu'on ne pouvoit les voir que de ce vaisseau, y aiant la pointe de terre à l'Est qui nous en interceptoit la vue.

Du bord de l'Isis je découvrois entierement cinq gros vaisseaux de ligne et plusieurs petits bâtimens aprochans la terre; les vaisseaux de ligne étoient séparés du convoi, et par leurs signaux des pavillons supérieurs et inférieurs nous vîmes clairement qu'ils étoient François.

Sur cette découverte je retournai sur le Romney, en ordonnant aux vaisseaux des Indes Orientales, en passant et en repassant, de se préparer à combattre, parce que la plupart avoient négligé les signaux qui avoient été faits.

A dix heures trois quarts les vaisseaux étrangers parurent doubler la pointe de terre à l'Est, rangés sur une ligne, tendans vers la Baie. Les vaisseaux de guerre de sa Majesté (excepté ceux dont l'équipage étoit encor à terre) étoient prêts en ce tems-là à recevoir l'ennemi, s'il nous provoquoit.

Nous vîmes clairement qu'ils préparoient une attaque par les amarages qu'ils avoient passé sur leurs cables en dehors des navires, et nous connûmes le peu d'égard que les François ont coutume d'avoir pour les loix des nations, lorsqu'ils ont une force supérieure ou lorsqu'ils trouvent une occasion favorable de s'en dispenser, et nous ne sûmes point trompés dans notre attente; en ce que le Commodore François avec beaucoup de courage et une détermination apparente vint à environ la longueur de deux cables du Monmouth, du Jupiter et du Hero, aiant passé la Diane, le Terror bombe et l'Infernal brulot, qui étoient séparés des autres vaisseaux; alors il hissa sa grande flumme et déploya le pavillon François; il s'arrêta pour lors et tira deux coups de canon contre l'Isis de l'avant de son babord; comme il pingoit le vent, et ensuite laissant aller son vaisseau dans le vent, autant que la force avec laquelle il marchoit, lui permettoit, il jeta son ancre en avant du Monmouth et commença à tirer parmi les vaisseaux aussi vite qu'il pouvoit tirer et charger; ses voiles cependant alloient encor de côté et d'autre en telle confusion que l'amarage sur le cable ne put pas tenir lorsque le vaisseau s'arrêta pour amener, et qu'il dévra en avant du Hero.

Dès que les deux coups de canon ci-dessus mentionnés furent tirés, le feu des vaisseaux de sa Majesté commença sur l'ennemi avec beaucoup d'effet.

Le vaisseau François qui suivit le Commodore jeta l'ancre en avant de lui; le troisième voulut passer devant le Romney, mais ne pouvant pas se faire passage à travers les autres vaisseaux il mouilla à la poupe de son Commodore, et resta là quelque tems, ensuite aiant dérivé avec ses voiles détachées jusqu'à ce qu'il eut abordé les vaisseaux des Indes la Fortitude et le Hinchbrook, il se remit en mer. Le quatrième vaisseau courut sur différentes lignes, lovoiant et portant lorsqu'il passoit entre nos vaisseaux, et faisant feu et recevant le notre lorsqu'il passoit le long de nos bords, mais paroissant en grande confusion et à la fin il évita avec difficulté la bâture à ras d'eau de la pointe Ouest en dehors de nous.

Le cinquième vaisseau courut entre les vaisseaux marchands, faisant feu sur tous et essayant d'en aborder deux ou trois, mais sans succès.

Un quart d'heure après le premier coup de canon plusieurs de nos vaisseaux des Indes s'étoient remis de l'allarme et faisoient feu sur l'ennemi, et quelques uns en ligne directe; deux ou trois cependant avoient abatu leurs pavillons, et jetté les paquets de la Compagnie à l'eau, mais d'autres se mirent en mer fort prudemment.

Le Romney ne pouvoit tirer que de deux ouvertures, encor avec une précision qui étoit soigneusement observée; et il ne pouvoit pas filer du cable pour se donner plus de place, parce que le Jason étoit à sa poupe du côté droit. Comme je vis que le Romney paroissoit n'avoir qu'une petite part à l'action, j'ordonnai de préparer la berge, afin d'aller à bord du Hero. Le Général Meadows et le Capitaine Saltern insistèrent à m'accompagner avec tant de générosité et de zèle que je ne pus leur refuser. Il est agréable



rosity and good humour which I could not resist. It is pleasant to be near the General at all times, but on the day of battle that satisfaction is felt in a peculiar degree.—We were received by Capt. Hawker with as cheerful and affable civility as if we had come to dinner, while the Hero kept up a constant, awful, heavy discharge of artillery.

The action bordered upon a surprize, and the nature of the service in which we were engaged rendered us liable to much confusion; yet upon the whole, until the enemy were beat off, I saw nothing on our part but steady, cool, determined valour.

Capt. Alms, of the Monmouth, kept up a well-directed fire. Capt. Pailey had worked hard from the beginning of the business, and had got a spring on his cable, by which effort every shot told from the Jupiter.

The French Commodore now found his situation too hot, and he cut his cable in three quarters of an hour, and went away through the ships, as his second a-stern had done before him; the other a-head was now left behind, an object to be fired at by all the ships in our fleet, who could get guns to bear upon him. In this situation he remained for fifteen minutes, hardly firing a gun during the whole time: Such a spectacle of distress I never before beheld.

I am satisfied myself he struck his colours, and that they were not merely shot away, as some allege; and this I believe, because different ships thought he struck at the same time; but it was impossible to get all the ships to cease firing at once; and one gun being afterwards discharged from the enemy's ship, the firing began again even from such of our ships as had left off.

Whether his cable was shot away, or he cut the cable, I cannot say, but off the ship went round upon the heel, her stern falling close to the broadside of the Isis; her masts were tottering; her yards were hanging different ways; her sails were flying about in rags, and full of holes. First fell the mizen-mast, next went the main-mast, and lastly the fore-mast, and outer end of the bowsprit tumbled in the water.

I instantly returned to the Romney, and made the signal for all Captains, and after hearing the condition of every ship, I directed the men of war to cut and slip as fast as they could get to sea, to follow up the victory, with orders to make any India ships who lay in their way to cut their cables also, that they might not be impeded.

I ordered the merchant ships to lie fast and repair their damages, until we joined them again.

As soon as the Jason was out of the way, the Romney was cast by a spring on the cable, and she went out to sea under the acclamations of the whole fleet.

The Jupiter instantly followed, and we run between our scattered ships and the enemy. Perceiving neither the Isis nor Diana making any signs to follow, though both of them lay in clear births for so doing, their several signals were made. The Diana answered and soon followed; but although gun after gun was fired to enforce the signal to call out the Isis, she still remained without any signs of obedience to my signal then abroad. At last the Hero came under our stern, with a message from Capt. Sutton, saying, that his masts and yards, and sails and rigging, were so wounded, that he could not come out without repairing them, but he would follow as fast as he could.

My answer was, all this is no excuse for disobeying my positive orders; besides, I think his damages immaterial to a man of any resources.

Capt. Sutton's signal was therefore again enforced by another gun; he then hoisted his answering flag, and came out, after three hours delay.

All the ships being now come out, the signal was made to form the line a-head on the larboard tack. The French ships had before this collected and taken the disabled ship in tow, and they had raised a stump forward, and fixed a sail upon it, with which they had wore the hulk, and put before the wind in a line of battle a-breast, and sent off their convoy under all the sail they could set.

When the Isis joined us she run under our stern, and repeated an account of her distress and her damages, particularly the want of a mizen-top-sail-yard, which I told the Captain was nothing at all.

The signal was now made to bear up in a line of battle a-breast. At this instant the Isis lost her fore-top-mast, above the top-sail-yard, which yard was not injured by the fall, nor was the sail hurt, or any other damage sustained, to prevent the ship from working, the fore-top-sail being close reefed and set.

I immediately shortened sail to give time to the Isis to clear the wreck, which was done in half an hour or forty minutes.

This increased our distance from the enemy. As soon as I saw the Isis could make sail, I bore up and set the fore-sail, and made the signal for the line a-breast. When we came near the enemy, I found the Isis and Monmouth had dropt a-stern between two and three miles, though both of them sail much better than the Romney; Their signals were therefore made to call them to their stations; the Monmouth immediately answered, and made sail accordingly, but the Isis still kept behind.

By these various obstructions and delays, added to a strong lee current, the enemy had drawn us far to leeward of St. Jago. The sun was set; the sea had increased; I could not propose a decisive action in the night. If I followed until day-light, my prospects were great and tempting; but I must then determine to leave my convoy in distress, and separate from the troops, without any fixed determination concerning them or their destination; and I must also have relinquished the object of the present expedition; because, after getting so far to the leeward that we could not fetch the islands of Bravo or Fogo, it is a well known fact that no ship can beat up against the N. E. winds and the S. W. currents which always prevail here, much less after such an action as must be expected.

On the other hand, if the principal force of the enemy should arrive before us at the place of our destination, it might prove equally fatal to the object of the expedition.

The dilemma was great indeed, and I felt the cruel situation with an anguish which I never before experienced; but after maturely weighing the subject in all its consequences with those persons on whose judgment I have most confidence, I thought myself bound to return to join the ships under my protection, and to pursue the object of the expedition, it must be probable that the enemy must either send off two of their disabled ships of war to the West Indies, in which case I shall have a superior naval force, or they must touch at the Brazils for water and repairs; and perhaps they will be obliged to do both; in either of which cases we shall have a great advantage by the preceding action.

Next day we retook the Hinchinbrook East India ship, with 25 Frenchmen on board; and I learn from them, the squadron who attacked us was composed of

- Le Hero, 74, M. de Suffrein, brigadier des armes, grand Commandeur de Malte.
- L'Annibal, 74, M. de Tremigon, capitaine de vaisseau.
- L'Artesien, 64, M. de Cardillac, Chevalier de Malte.
- Le Sphinx, 64, M. de Duchillon, capitaine de vaisseau.
- Le Vengeur, 64, M. le Chevalier de Forbin, capitaine de vaisseau.
- La Fortune, 16, Corvette.
- M. de Castris, commandant de l'Armée de Terre.
- Régiment de Pondicherry, deux bataillons.
- Détachement du Régiment d'Austrasie.
- 4 Vaisseaux des Indes, viz.

- 1. Le Brisson, —
  - 2. Les Trois Amis, —
  - 3. L'Isle de France, —
  - 4. Pondicherry, —
- et cinq Vaisseaux de transport Armes en Flute; — — — — — all doubled with Copper.

The Hannibal was the ship which was dismasted; the Hero led in, and suffered damages next in proportion to the Hannibal; the Artesien, Sphinx, and Vengeur came in according as they are named, but the last three did not receive much injury. The Capt. of the Artesien, to which ship the prisoners belong, was killed by a grape shot on the shoulder.

They informed me that they sailed from Brest the 22d. March, with Mons. le Grafs and 20 sail of the line, 3 of which are of three decks, bound to Martinique, besides the Sagittaire Frigate of 50 guns, bound to North America.

That they separated off Madeira, and their purpose was to attack the squadron under my command wherever they could find it, of which they had received a correct list at Brest. That the Artesien first discovered us lying in the road, and tacked towards Mons. Suffrein to acquaint him of it; that he instantly ordered them to prepare for the attack; and being asked by Mons. Cardillac, the Captain of the Artesien, what they should do if the Portuguese Forts should fire upon them? He desired them to fire at the Portuguese Forts also.

After an action of such a length, in such a situation, in smooth water, with large ships so near each other, it is surprizing to find how few men have been killed, and what slight damages his Majesty's ships have received.

The Monmouth lying within a cable's length, had not a man killed, and only 6 wounded.—The Jupiter had 2 wounded.—The Isis had 4 killed, and 5 wounded.—The Romney had 7 wounded.

The Jason and Latham East-India ships, who lay at the farthest distance from the

en tout tems d'être général, mais ce plaisir s'augmente de beaucoup le jour d'une bataille.—Nous fumes regus par le Capitaine Hawker avec une grande affabilité, et comme si nous étions veaus pour diner, tandis que le Hero faisoit un feu constant et considérable.

L'action finit par une surprize et la nature du service où nous étions engagés nous rendoit sujets à la confusion; cependant, jusqu'à ce que l'ennemi fut battu, je ne vis rien de notre côté qu'une valeur prompte, de sang froid et déterminée.

Le Capitaine Alms, du Monmouth, tint un feu bien dirigé. Le Capitaine Pailey avoit bien menagé dès le commencement de l'action, et avoit un amarage sur son cable de sorte que chaque coup du Jupiter portoit.

Le Commodore François trouva alors sa situation un peu dangereuse, il coupa son cable en trois quarts d'heures et partit à travers les bâtimens, comme son second qui étoit à la poupe avoit fait avant lui; celui qui étoit à la tête resta pour lors en arriere et fut le but de toute la cannonade de nos vaisseaux qui avoient des canons qui pouvoient porter sur lui. Il resta dans cette situation environ quinze minutes sans à peine tirer un seul coup pendant ce tems: je n'avois jamais été avant ce jour-là témoin d'un tel spectacle de détresse.

Je crois réellement qu'il amena son pavillon, et qu'il ne fut point coupé comme quelques-uns le disent, et ceci, je pense, parce que différens vaisseaux crurent à la fois qu'il avoit amené, mais il étoit impossible que tous les vaisseaux cessent leur feu en même tems; et un canon aiant été tiré de nouveau du vaisseau de l'ennemi, le feu recommença même des bâtimens qui avoient cessé.

Je ne puis dire si son cable fut coupé par un boulet ou s'il le coupa lui-même, mais le bâtiment tourna la pointe, sa poupe aiant touché le côté de l'Isis; ses mâts étoient ébranlés; ses vergues pendoient de côté et d'autre; ses voiles étoient en lambeaux. Le mât de mizaine tomba le premier, le grand mât le suivit, et ensuite le mât de devant avec le bout de dehors du beaupré tombèrent à l'eau.

Je retournai sur le champ à bord du Romney et fit le signal pour faire venir à bord tous les Capitaines, et après avoir sçu l'état de chaque vaisseau, j'ordonnai aux vaisseaux de guerre de couper leurs cables et de gagner la mer aussi vite que possible, afin de suivre notre victoire, avec ordre de faire couper les cables aux vaisseaux des Indes qui se trouveroient sur leur route et qui pourroient les retarder.

J'ordonnai aux vaisseaux marchands de s'occuper à réparer leurs dommages jusqu'à ce que nous viussions les chercher.

Dès que le Jason fut hors du chemin, le Romney fut chassé par un amarage sur son cable et gagna la mer, aux acclamations de toute la flotte.

Le Jupiter suivit à l'instant et nous fimes voiles entre nos vaisseaux dispersés et l'ennemi. Comme l'on vit que l'Isis et la Diane ne donnoient aucune marque de préparation à nous suivre quoique l'un et l'autre fussent très à même de le faire commodément, on leur fit plusieurs signaux. La Diane répondit et suivit; mais malgré un coup de canon avec lequel on assura le signal pour appeler l'Isis, il ne donna aucun signe d'obéissance à mes ordres ni au signal qui existoit toujours. A la fin le Hero vint sous notre poupe avec une commission de la part du Capitaine Sutton qui l'avoit chargé de dire que ses mâts et ses vergues ainsi que ses voiles et ses poulies étoient si endommagés qu'il ne pouvoit suivre sans les réparer, mais qu'il alloit faire ce qu'il pourroit.

Ma réponse fut que tout cela n'étoit pas une excuse pour désobéir à mes ordres positifs; et que je croiois d'ailleurs que le dommage qu'il avoit souffert n'étoit rien pour un homme à ressource.

L'on assura de nouveau d'un coup de canon le signal pour le Capitaine Sutton; il hissa pour lors sa flamme en signe de réponse, et vint trois heures après.

Tous les vaisseaux étant sortis, je fis faire le signal pour former une ligne à basbord. Les vaisseaux François avoient avant ce tems amené à la touée le vaisseau désemparé; ils avoient planté un chicot en avant et y avoient mis une voile avec laquelle ils conduisirent la coque, se mirent au vent en ligne et envoierent leur convoi à force de voiles.

Lorsque l'Isis nous rejoignit, elle vint le long de notre bord et nous répéta comme elle avoit souffert, sur tout qu'elle manquoit d'une vergue de sa voile de mizaine, surquoi je dis au Capitaine que ce n'étoit rien.

L'on fit alors le signal de se former en ligne de bataille en avant. Dans le même instant l'Isis perdit le haut de son mât d'avant, au-dessus de la vergue de la voile du perroquet, qui ne fut point endommagé par sa chute, et dont la voile ne souffrit pas, et qui n'avoit aucun dommage capable d'empêcher le vaisseau de manœuvrer, le perroquet en avant étant en bon ordre.

Je diminuai de voiles pour donner le tems à l'Isis de se réparer ce qui fut fait en une demie heure ou quarante minutes de tems.

Ce retardement nous éloigna d'avantage de l'ennemi. Aussitôt que je vis l'Isis en état de faire voile je portai et fis mettre la mizaine et faire le signal pour former la ligne en avant. Lorsque nous approchâmes de l'ennemi je vis que l'Isis et le Monmouth étoient en arriere d'environ deux ou trois miles, quoique ces deux vaisseaux marchent beaucoup mieux que le Romney; on leur fit en conséquence les signaux pour se rendre à leurs stations; le Monmouth répondit incontinent et força de voiles en conséquence; mais l'Isis resta en arriere.

Partout ces délais et ces empêchemens, joints à la force du courant sous le vent l'ennemi nous avoit déjà mené jusqu'au vent de St. Jago. Le soleil étoit couché; la mer avoit grossi; je ne pouvois pas offrir une action décisive dans la nuit. Si je pouvois jusqu'au jour, pour lors je me formois des vues grandes et tentatives; mais alors je devois me déterminer à laisser mon convoi en détresse, à séparer des troupes, sans aucune détermination fixe à leur sujet, ou rapport à leur destination; je devois aussi abandonner l'objet de la présente expedition; parce qu'en allant si loin sous le vent que nous ne pourrions attraper les Isles de Bravo et Fogo, tout le monde sait qu'un vaisseau ne peut monter le N. E. avec les courants S. O. qui regnent presque toujours ici, bien moins encor après une action telle que nous devions attendre.

D'un autre côté si la force principale de l'ennemi arrivoit avant nous au lieu de notre destination ce seroit peut-être pernicieux à l'objet de notre expedition.

Le raisonnement étoit considérable, et je me trouvai dans la plus cruelle situation où je me fus encor trouvé; mais après avoir mûrement pesé le sujet dans toutes ses conséquences et m'être consulté à des personnes en qui j'ai le plus de confiance; je me crus obligé de retourner joindre les vaisseaux sous mon convoi, et de suivre l'objet de l'expédition. Il est probable que l'ennemi sera obligé ou d'envoyer deux de ses vaisseaux de guerre désemparés aux Isles Occidentales, et pour lors je lui ferai supérieur en force maritime, ou de toucher au Brésil pour de l'eau et pour se refaire; et peut être il sera obligé de faire les deux; dans l'un ou l'autre de ces cas nous tirerons un grand avantage de l'action précédente.

Le lendemain nous reprîmes le vaisseau des Indes le Hinchinbrook avec 25 François à bord, et j'ai sçu d'eux que l'escadre qui nous avoit attaqué étoit composée du Hero de 74, Mr. de Suffrein, Brigadier des armes et grand Commandeur de Malte. L'Annibal de 74, Mr. de Tremigon, Capitaine de vaisseau. L'Artesien de 64, Mr. de Cardillac, Chevalier de Malte. Le Sphinx de 64, Mr. de Duchillon, Capitaine de vaisseau. Le Vengeur de 64, Mr. le Chevalier de Forbin, Capitaine de vaisseau. La Fortune, corvette de 16. Mr. de Castris, Commandant de l'armée de terre. Régiment de Pondicherry, deux bataillons. Détachement du régiment d'Austrasie.

- 1 Le Brisson, —
  - 2 Les Trois Amis, —
  - 3 L'Isle de France, —
  - 4 Pondicherry, —
- Quatre vaisseaux des Indes, savoirs

et cinq vaisseaux de transports armés en flutes; tous ces vaisseaux doublés en cuivre.

L'Hannibal étoit le bâtiment qui avoit été dématé, le Hero venoit ensuite, et avoit presque autant souffert que le Hannibal; l'Artesien, le Sphinx et le Vengeur tenoient le même rang que dans la liste de leurs noms, mais les trois derniers n'ont presque rien reçu. Le Capitaine de l'Artesien auquel les prisonniers appartiennent, a été tué d'un raisin qu'il a reçu dans l'épaule.

Ils m'ont informé qu'ils étoient partis de Brest le 22 Mars avec Mons. Le Grafs et 20 voiles de ligne, dont 3 étoient à trois ponts, destinés pour la Martinique, sans compter la frigate le Sagittaire de 50 canons allant à l'Amérique du Nord.

Qu'ils s'étoient séparés par les travers de Madère, et qu'ils s'étoient proposés d'attaquer l'escadre sous mes ordres partout où ils pourroient la trouver et dont ils avoient eu une liste exacte à Brest. Que l'Artesien nous avoit découvert les premiers sur leur chemin, et qu'il avoit vû de bord du côté de Monsieur Suffrein pour l'en informer; que celui-ci avoit sur le champ ordonné de se préparer pour l'attaque; et que Mr. Cardillac, Capitaine de l'Artesien lui aiant demandé ce qu'ils feroient si les Forts Portugais tiroient sur eux, il avoit répondu qu'on tireroit aussi.

Après une action de cette force, dans une telle situation, en eau douce, avec de gros vaisseaux si près les uns des autres, il est surprisant de voir le peu de monde qui a été tué, et le peu qu'ont souffert les vaisseaux de sa Majesté.

Le Monmouth qui n'étoit qu'à la distance de la longueur d'un cable, n'a pas eu un



enemy, had 4 killed and 14 wounded; among the number of the killed is Lieut. Keith of the Jason, a brave and worthy officer.

Several of the last India ships have suffered in their masts, yards, and rigging, but nothing that will impede the voyage, or which cannot be repaired even here with security.

The fate of the Infernal fire-ship, and Terror bomb, deserves to be particularly related: They had come from the Isle of May two days before and lay to the Eastward, without all the ships notwithstanding my orders in writing had been strictly given, and punctually communicated, for all the small ships to anchor within the reef. The Terror had sprung her bowsprit, and was fishing of it, with her rigging loose, when the enemy appeared, and one of the 60 gun ships layed her on board.

The Terror caught fire, and the enemy durst not take possession of her, though often invited so to do by Capt. Wood. She then cut her cable, and drove to sea, where she lost her bowsprit and foremast.

One of the French ships, again followed her in this miserable condition, and fired several shot at her: yet Capt. Wood, seeing us preparing to come out, would not strike his colours but bravely contrived to set some stay-sails, and slide off in that shattered condition.

The fire-ship went to sea, and was taken by the enemy, by what means I cannot relate; but I have good reason to believe she was afterwards either abandoned by the enemy or retaken by the crew, as the Jupiter saw her next day to Leeward, and standing towards us, with her distinguishing vanes and answering flag abroad.

The Fortitude India ship behaved with uncommon bravery. She was boarded by the Artesien, who fired many guns into her; several of the enemy's crew jumped on board the Fortitude; yet in this situation Capt. Jenkinson, of the 98th regiment, kept up a constant fire with small arms; several of the enemy were shot on the shrouds, and two were forced over board and taken up again into the Fortitude, after the two ships had separated.

The Hinchinbrook was also miserably cut and mangled by the Artesien before she was taken.

Many of the other India ships suffered considerable damages, particularly the Lord North, Osterly and Asia; and the Edward victualler was nearly sunk and carried out to sea, though afterwards abandoned.

With great difficulty, after turning many days, we recovered this bay with the Fortitude, and we towed in the Hinchinbrook and Edward.

Every possible exertion has been used since to repair the various damages which the ships have sustained, and the whole convoy are now as completely refitted as circumstances will allow; in the execution of which service I am chiefly indebted to the indefatigable attention of Capt. Pasley, whose zeal in this, and every other occasion, I wish may be represented to his Majesty.

To add to our embarrassments, the Porto sloop, who joined us that day we got back, ran foul of the Hero, and lost her fore-mast and bowsprit.

I have judged it proper to put Capt. Sutton, of the Isis, under an arrest.

Since writing the above account the Infernal fire-ship has joined us. The enemy had abandoned her on our Approach, having taken away Capt. Darby and 5 seamen, and 9 soldiers of the 98th regiment.

Lieut. Hamilton has been ever since turning up to gain this port, which shews the impossibility of joining the convoy, if I had followed the enemy.

The fire-ship has sustained little or no damages.

We shall sail from this island to-morrow; and the Porto sloop will be ready to proceed for England the day after with these dispatches.

I am, with great respect, &c.

GEO. JOHNSTONE.

### QUEBEC, AUGUST 23.

Last Tuesday afternoon arrived here his Majesty's Ship Pandora, Capt. Inglis, having on board Major-general CLARKE. She sailed from Cork the 8th. of June last, with about thirty sail of transports, &c. fell in with the London fleet off the Banks of Newfoundland, and parted with the two fleets in the Gulf, making together about 60 sail, under convoy of four men of war.

### CUSTOM-HOUSE, QUEBEC.

Inwards. Pearl, John Richards, from Bristol.—Outwards. Perseverance, Philip Renouf, for Newfoundland.—Fly, William Edgar, for Antigua.

### ADVERTISEMENTS.

#### DISTRICT OF MONTREAL.

**NOTICE** is hereby given, that the next Session of the Court of King's Bench, for the said District, will be held at the Court-house, in the City of Montreal, on Monday the third day of September next, at eleven o'clock in the forenoon; of which the several Jurors, Commissioners of the Peace, the Coroner, Bailiffs and other Persons having business at the said Court, as well as all those who will prosecute any Prisoners in the Goal of Montreal aforesaid, are required to take notice and give their attendance accordingly.

Montreal, 9th August, 1781.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

#### DISTRICT DE MONTREAL.

**ON** donne avis, que la prochaine Séance de la Cour du Banc du Roi pour le dit district, sera tenue dans la Chambre d'Audience, en la ville de Montréal, Lundi le troisième jour de Septembre prochain, à onze heures du matin; à quoi les divers Jurats, Commissaires de Paix, le Coroner, Bailiffs, et autres aiant affaire à la dite Cour, ainsi que tous ceux qui voudront poursuivre quelqu'un des prisonniers qui sont dans la prison de Montréal susdit, sont requis de faire attention, et de s'y trouver au tems sus-indiqué.

Montreal, le 9 Août, 1781.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

**DISTRICT of MONTREAL.** BY virtue of a writ of Execution issued out of his Majesty's Court of Common-pleas for the said district,

at the suit of Alexander Ellice and Company against the goods and chattels, lands and tenements of the estate of Ezekiel Solomons in the hands of Richard Dobie, Benjamin Frobisher and others, Trustees of the estate and effects of the said Ezekiel Solomons, I have seized and taken in Execution a lot or piece of ground situate on the parade near the Parish church, in the city of Montreal, containing thirty-eight feet in front by sixty-three feet in depth, more or less, together with a passage of five feet wide by thirty-six feet in depth, in common between Laurent Ducharme and the said lot of ground, with a stone house and other buildings thereon erected, bounded in the front by the said parade and behind by the Seminary School, joining on one side to Antoine Foucher, Esquire, and on the other side to the said common passage: Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale by public vendue, at my office, in the city of Montreal, on Monday the twenty-fourth day of December next, at three o'clock in the afternoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff before the day of sale.

Montreal, August 16, 1781.

**DISTRICT de MONTREAL.** EN vertu d'un ordre d'Exécution sorti de la Cour des Plaidiers-communs du dit district, à la poursuite d'Alexandre Ellice et Compagnie contre les biens et effets, terres et possessions de la masse d'Ezekiel Solomons, entre les mains de Richard Dobie, Benjamin Frobisher et autres Syndics de la masse du dit Ezekiel Solomons, j'ai saisi et pris en Exécution un emplacement situé sur la place d'armes près de l'Eglise Paroissiale dans la ville de Montréal, contenant trente-huit pieds de front sur soixante-trois de profondeur, plus ou moins; aussi un passage de cinq pieds de large sur trente-six de profondeur, en commun entre Laurent Ducharme et le dit emplacement, avec une maison de pierre et autres bâtimens y dessus construits, borné en front par la dite place d'armes et par derrière à l'école du Séminaire, d'un côté à Antoine Foucher, Esquier, et d'autre côté au dit passage commun.

Or j'avertis par ces présentes que j'exposerai les dits biens en vente publique à mon bureau dans la ville de Montréal, Lundi le vingt-quatrième jour de Décembre prochain, à trois heures l'après midi; auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les dits biens par hypothèque ou autrement, sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le dit jour de la vente.

Montreal, le 16 Août, 1781.

homme de tué, mais seulement 6 blessés.—Le Jupiter a eu 2 blessés.—L'Isis a eu 4 tués et 5 blessés.—Le Romney a eu 7 blessés.—Le Jason et le Labam vaisseaux des Indes Orientales qui étoient les plus éloignés de l'ennemi ont eu 4 tués et 19 blessés. Parmi le nombre des tués est le Lieutenant Keith du Jason, qui étoit un brave et digne officier.

Plusieurs des derniers vaisseaux des Indes ont souffert dans leurs mâts, vergues et poulies, mais rien qui puisse empêcher leur voiage et même qui ne puisse se réparer ici solidement.

Le sort du brulot Infernal et du Terror bomb mérite une relation particulière; ils étoient venus de l'Isle de May deux jours avant et se tenoient du côté de l'Est éloigné des autres vaisseaux malgré les ordres par écrit que j'avois donné strictement et qui avoient été ponctuellement communiqués, que tous les petits bâtimens mouilleroient avec les autres. Le beaupré du Terror bomb étoit tombé à l'eau et il s'occupoit à le pêcher avec la poulie du lof, lorsque l'ennemi parut et qu'un des vaisseaux de 64 l'aborda.

Le Terror prit en feu et l'ennemi n'osa pas en prendre possession quoiqu'il en fut plusieurs fois invité par le Capitaine Wood. Il coupa alors ses cables et dévina en mer, où il perdit son beaupré et son mât d'avant.

Un des vaisseaux François la suivit dans cette miserable condition et lui tira plusieurs coups de canon; malgré cela le Capitaine Wood voyant que nous nous préparions à sortir, ne voulut pas amener son pavillon, mais imagina de mettre des voiles en ciseau et il se fauva de la sorte.

Le brulot se mit en mer et fut pris par l'ennemi, je ne sais comment; mais j'ai tout lieu de croire qu'il a été ensuite abandonné de l'ennemi ou repris par l'équipage, en ce que le Jupiter l'a vu ensuite sous le vent, et vis-à-vis nous avec ses girouettes qui la distinguoient et sa flamme pour répondre.

Le vaisseau des Indes le Fortitude se conduisit avec une bravoure peu commune. Il fut abordé par l'Artesien qui lui tira plusieurs coups de canon dans la coque; plusieurs de l'équipage ennemi monterent à bord du Fortitude; cependant dans cet état le Capitaine Jenkinson du 98me régiment fit un feu continu de mousqueterie; plusieurs ennemis furent tués sur les aubans, et deux furent jettés hors de bord et repris ensuite dans la Fortitude lorsque les deux vaisseaux furent séparés.

Le Hinchinbrooke fut bien endommagé et mutilé par l'Artesien avant d'être pris. Plusieurs des autres vaisseaux des Indes ont souffert considérablement, principalement le Lord North, l'Osterly et l'Asia; le victualler l'Edouard a presque été coulé à fond, et amené en mer, quoiqu'il ait été ensuite abandonné.

Après plusieurs jours de tour et beaucoup de difficulté, nous avons retrouvé cette Baie et le Fortitude, et nous avons remorqué le Hinchinbrooke et l'Edouard.

L'on a tout employé pour réparer depuis les dommages qu'ont soufferts les vaisseaux, et tout le echoui est actuellement aussi-bien refait que les circonstances peuvent le permettre; dans l'exécution de ce service je dois beaucoup à l'attention infatigable du Capitaine Pasley, dont le zèle en ceci comme en tout autre chose mérite, suivant mes desirs, d'être représenté à sa Majesté.

Pour ajouter à notre embarras le bateau le Porto qui nous a joint le jour que nous sommes retournés à heurté le Héro et a perdu son beaupré et son mât de mizaine.

J'ai jugé à propos de mettre aux arrêts le Capitaine Sutton de l'Isis.

Depuis que j'ai écrit ce qui est ci-dessus le brulot Infernal nous a rejoint. L'ennemi l'abandonna à notre aproche, après avoir emmené le Capitaine Darby et cinq matelots avec 9 soldats du 98me régiment.

Le Lieutenant Hamilton depuis ce tems fait tous les efforts pour gagner ce port, ce qui prouve l'impossibilité où j'aurois été de pouvoir rejoindre le convoi si j'avois poursuivi l'ennemi. Le brulot Infernal n'a presque pas souffert.

Nous partirons demain de cette Isle, et après demain le bateau le Porto sera prêt à partir pour l'Angleterre avec ces dépêches. Je suis, avec un profond respect, &c.

GEO. JOHNSTONE.

### QUEBEC, le 8 AOUT.

Mardi dernier l'après midi est arrivé ici le vaisseau de sa Majesté la Pandora, Capitaine Inglis, à bord duquel étoit le Major-général CLARKE. Elle est partie de Cork le 8 Juin dernier avec environ trente voiles de transports, &c. qui ont rencontré la flotte de Londres sur les Bancs de Terre-neuve, et elle a entré dans le Golfe avec les deux flottes, faisant ensemble environ soixante voiles sous le convoi de quatre vaisseaux de guerre.

### AVERTISSEMENTS.

#### A VENDRE par LICITATION,

En la Cour des Prévôtés à Québec; la Ire. criée se fera au Collège des Jésuites le Vendredi 7 Septembre prochain, 10 heures du matin, la seconde le 14, et l'adjudication le 21 du même mois, à pareille heure.

**La jolie Maison de pierre à deux étages, rue St. Louis,**

en la Haute-ville de Québec, avec le terrain qui en dépend, appartenant à la succession de feu Sieur Michel Flanagan, joignant du côté du Sud-ouest à Richard Murray, Ecuier, du côté du Nord-est à Madame la veuve Dalbergay, et par la profondeur du terrain aux représentants de Monsieur De Lusignan et de Madame De Meloize.

Pour plus ample information, s'adresser à l'Avocat soussigné.

A. PANET,

Québec, 20 Août, 1781.

#### A VENDRE,

**LE Fief ou la Seigneurie St. Gilles, située aux environs**

de la rivière du Sault de la Chaudière, lequel terrain est enclavé entre les Seigneuries de Lanxon, de Tilly, de Ste. Croix, et de Messieurs Cugnet et Tacheroux; ceux qui désireront en faire l'acquisition il faut s'adresser au soussigné, rue St. Jean, qui donnera communication du titre de concession et auront de la facilité pour une partie du paiement.

DENECHAUX,

Québec, 22 Août, 1781.

**LE public est averti que Mr. François Antoine La-**

roque, fils, Négociant à l'Assomption, a acheté de Joseph Daniau dit Daniel, par contrat de réméré le six Juillet dernier, un emplacement sis au Bourg St. Pierre, tenant par-devant à la rue des Sœurs, en profondeur au nommé Le Duc, d'un côté au nommé Poitras et de l'autre à une rue, avec une maison de bois dessus construite. Si quelqu'un y a quelques droits ou hypothèque, il est prié d'en donner avis d'ici au quinze Septembre prochain au soussigné.

A l'Assomption, le 6 Août, 1781.

FRANÇOIS A. LAROCQUE.

**JEAN PORTEOUS, Négociant de Montréal,**

se proposant de partir pour l'Angleterre l'automne prochain, prie tous ceux qui lui doivent de le paier, et ceux qui ont quelques demandes contre lui, de les envoie promptement pour en être paies.

Montréal, le 6 Août, 1781.

**JOHN PORTEOUS of Montreal, Merchant,**

purposing to go to Britain the ensuing Fall, requests all persons indebted to him to discharge the same, and those who have any demands on him to send them in immediately for payment.

Montreal, August 6, 1781.

**DISTRICT de QUEBEC.** LUNDI, 2 Juillet, 1781.

**Une séance des Commissaires de sa Majesté pour la paix dans le dit district,** est ordonné que le pain bis d'un shelling pèsera cinq livres dix onces, et le pain blanc d'un shelling quatre livres, et que les Boulangers marqueront les lettres initiales de leurs noms sur leur pain.

Les prix des articles ci-dessous mentionnés sont constatés, savoir: La Fleur 30s. La Grosse Farine 22s. par quintal. L'on ne peut constater le prix du bled, seigle, avoine, &c. n'en venant pas actuellement au marché. Par la Cour, DAVID LYND, C. P.

**DISTRICT of QUEBEC.** Monday, 2d July, 1781.

At a meeting of his Majesty's Commissioners of the peace for the said District; It is Ordered that the Shilling loaf of brown Bread do weigh five pounds ten ounces; and the Shilling loaf of white Bread four pounds, and that the Bakers mark their Bread with the initial letters of their names.

The prices of the under-mentioned articles were found to be as follows, viz. Fine Flour 30s. Coarse Flour 22s. per Quintal. The prices of Wheat, Rye, Oats, &c. cannot be ascertained there being none at Market. By the Court, DAVID LYND, C. P.



DISTRICT of MONTREAL.

Montreal Monday 6th August 1781.

A Meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace this day It is Ordered, that the Price and affize of Bread, as last settled should further remain the same for one Month from this date.

DISTRICT of MONTREAL.

Montreal 6th August, 1781.

A Meeting of the said Commissioners the Price of the different Articles mentioned in the Ascertainment of the Price of Articles on the 2d day of July last was found to be the same at present as mentioned in the said Ascertainment.

DISTRICT of MONTREAL.

BY virtue of a writ of Execution issued out of His Majesty's Court of Common-pleas for the said district at the suit of Paul Texier, fils, against the Goods and Chattels, Lands and Tenements which were of the late Paul Texier, Pere, deceased, in the hands of Pierre Foretier, Esquire, Administrator of the Estate and Effects of the said Paul Texier, I have seized and taken in execution, a lot or piece of land situate at Saint Catharine, in the District aforesaid, containing three arpents in front by forty arpents in depth, bounded in the front by the foot of the Mountain and behind by the lands of St. Laurent, joining on one side to Mr. Jean Baptiste Boette and on the other side to Francois Lapiere: Also a lot or piece of ground situate in the city of Montreal, bounded in the front by the Parade near the Parish Church, behind by the Ground reserved for the Ramparts, joining on one side to the Misses Gamelin, and on the other side to Julien Tavernier: Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale by public vendue, at my Office, in the City of Montreal, on Monday the third day of September next, at eleven o'clock in the forenoon; at which time and place the conditions of sale will be made known by EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff before the day of sale.

Montreal, August 6, 1781.

DISTRICT of MONTREAL.

EN vertu d'un ordre d'Execution sorti de la Cour des Plaidiers-communs du dit district, à la poursuite de Paul Texier, fils, contre les biens, terres et possessions appartenans à la succession de feu Paul Texier, pere, actuellement entre les mains de Pierre Foretier, Ecuier, administrateur de la succession et des effets du dit Paul Texier, j'ai saisi et pris en Execution une portion de terre située à Ste. Catherine dans le dit district, contenant trois arpens de front sur quarante arpens de profondeur, bornée par-devant par le pied de la Montagne et par-derrière aux terres de St. Laurent, joignant d'un côté à Mr. Jean Bte. Boette et d'autre côté à Francois Lapiere; aussi une portion de terre située dans la ville de Montréal, bornée par-devant à la place d'armes près de l'Eglise Paroissiale, par-derrière au terrain réservé pour les ramparts, joignant d'un côté aux Demoiselles Gamelin et d'autre côté à Julien Tavernier: Or j'avertis par ces présentes que j'exposerai en vente les dits biens à mon bureau, dans la ville de Montréal, Lundi le troisieme jour de Septembre prochain, à onze heures du matin; auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les dits biens, par hypothèque ou autrement, sont requis par ces présentes d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente.

Montreal, le 6 Août, 1781.

BARRACK-MASTER-GENERAL'S Office.

Quebec, August 6, 1781.

ANY person or persons willing to supply the Garisons of Quebec and Montreal with the following quantities of Fire-wood, are requested to send their proposals sealed to this Office, and directed to RICHARD MURRAY, Deputy-Barrack-Master-General, by the 10th day of next Month. The full quantities agreed for to be delivered at the respective Garrisons on or before the 1st day of September in the year 1782.

For QUEBEC, from 1000 to 6000 Cords. — MONTREAL, from 1000 to 3500 Ditto.

The Wood to be all hard and full measure. If required, a part of the Money will be paid in advance, on good and sufficient security being given.

Bureau du Directeur-général des Casernes,

Quebec, le 6 Août, 1781.

CEUX qui voudront fournir aux Garnisons de Québec et de Montréal les quantités suivantes de Bois de chauffage, sont requis d'envoyer leurs propositions cachetées au dit Bureau, et de les adresser à Richard Murray, Deputy-directeur-général des Casernes, avant le 10 du mois prochain. Les quantités que l'on conviendra de fournir seront rendues aux Garnisons respectives le ou avant le premier de Septembre de l'année 1782.

Pour QUEBEC, depuis 1000 jusqu'à 6000 Cordes. — MONTREAL, depuis 1000 jusqu'à 3500 ditto.

Le bois doit être franc et de mesure. L'on avancera une partie de l'argent, si on le demande, en donnant bonne et suffisante caution.

THREE-RIVERS.

WANTED, a School master capable of teaching the English Language and of instructing Youth in Reading, Writing and Accounts; such a person with proper recommendations may meet with every desirable encouragement by applying to Mr. HART, or Mr. SILLS at Three-Rivers.

THOSE who have any Accounts against Mr. William Caw of this place are requested to bring them immediately to the Subscribers who are appointed Trustees for his Estate, and those who are indebted to Mr. Caw will please pay their Accounts to the Trustees, or a person authorized by them, on or before the first day of September next, after which time all outstanding debts due to Mr. Caw will be sued for without delay.

TOUS ceux qui ont quelques Comptes contre Mr. William Caw, de cette ville, sont requis de les apporter aux soussignés qui sont nommés Syndics de la masse, et tous ceux qui doivent au dit Mr. Caw sont priés de payer aux Syndics, ou à une personne qui sera autorisée à cet effet par eux, le ou avant le premier jour de Septembre prochain—passé lequel tems toutes les dettes dues à Mr. Caw qui ne seront point encor rentrées seront poursuivies sans délai.

Quebec, le 7 Août, 1781.

DISTRICT de MONTREAL.

Montréal, Lundi, le 6 Août, 1781.

Une assemblée des Commissaires de paix tenue ce jour, il est ordonné que le prix et poids du pain resteront pour un mois de la date de ce jour, comme il a été fixé la dernière fois.

DISTRICT de MONTREAL.

Une assemblée des dits Commissaires le prix des différens articles mentionnés dans l'avertissement des prix de ces articles le 2 Juillet dernier, ont été trouvés les mêmes qu'à présent.

DISTRICT de MONTREAL.

COMME la vente d'une certaine maison et d'un emplacement situés dans la rue Notre Dame, dans la ville de Montréal, saisis et pris en Execution comme appartenant à Jacques Porliers, et avertis pour vendre conformément à la loi le quatorzieme jour de Juin, 1780, en vertu d'un ordre d'Execution sorti de la Cour des Plaidiers-communs du dit district, à la poursuite de Richard Dobie, contre les biens, terres et possessions du dit Jacques Porliers, a été arêtée en conséquence d'une convention entre le dit Jacques Porliers et Richard Dobie d'un part, et Pierre Foretier, Ecuier, agissant tant pour lui que pour les autres Créanciers du dit Jacques Porliers, nommés dans le dit acte de convention, passé devant Mr. Meziere, Notaire, le vingtieme jour de Juin, 1780, d'autre part: Or j'avertis par ces présentes qu'en vertu du dit ordre d'Execution et aussi d'une certaine regle de Cour qui m'ordonne de vendre les dits biens, j'exposerai en vente publique à mon bureau dans la ville de Montréal, Mardi le quatrieme jour de Septembre prochain, à trois heures après midi, un emplacement contenant cent cinquante pieds, plus ou moins, en front sur la dite rue Notre Dame, sur quatre-vingt pieds de profondeur, borné d'un côté par un autre emplacement appartenant au dit Jacques Porliers et d'autre côté par la rue St. Claude, par-devant à la dite rue Notre Dame et par derrière à Gabriel Christie, Ecuier, et à Charles Lefebvre, avec une grande maison de pierre et des caves voutées, une voute en pierre à deux étages, un grand hangard, une étable et autres bâtimens y dessus construits. Aussi un autre emplacement situé sur la dite rue Notre Dame dans la ville de Montréal, contenant cent pieds en front sur toute la profondeur, planté d'arbres fruitiers et enfermé d'une muraille de pierre, borné en front par la dite rue Notre Dame et par-derrière à Jean Campbell, Ecuier, à Nicolas Lefebvre et Joseph Papineau, d'un côté à l'emplacement ci-devant désigné et d'autre côté à Augustin Primault; auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétentions antérieures sur les dits biens par hypothèque ou autrement sont requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le dit jour de la vente.

DISTRICT of MONTREAL.

WHEREAS the Sales of a certain House and lot of Ground situate in Notre Dame street, in the City of Montreal, seized and taken in Execution as the property of Jacques Porliers, and advertised for sale, according to law, on the fourteenth day of June, 1780, by virtue of a writ of execution issued out of His Majesty's Court of Common-pleas for the district aforesaid, at the suit of Richard Dobie against the goods and Chattels, lands and tenements of the said Jacques Porliers, was postponed in consequence of an agreement entered into between the said Jacques Porliers and Richard Dobie of the one part, and Pierre Foretier, Esquire, acting as well for himself as the other Creditors of the said Jacques Porliers named in the said agreement passed before Mr. Meziere, Notary, on the twentieth day of June, 1780, of the other part: Now this is to give notice, that by virtue of the said writ of Execution and also of a certain Order of the said Court, commanding me to expose to sale the said premises, I shall accordingly expose to sale by public vendue, at my Office in the City of Montreal aforesaid, on Tuesday the fourth day of September next, at three o'clock in the afternoon, a lot or piece of Ground containing one Hundred and fifty feet, more or less, in front on the said street Notre Dame, by about eighty feet in Depth, bounded on one side by another lot of Ground belonging to the said Jacques Porliers, and on the other side by Saint Claude street, in the front by the said street Notre Dame and behind by Gabriel Christie, Esquire, and Charles Lefebvre, with a large stone house with vaulted cellars; a stone vault, two stories high; a large shed, a stable and other buildings thereon erected. Also another lot or piece of Ground situate in the said street Notre Dame, in the City of Montreal aforesaid, containing one hundred feet in front by the whole depth thereof, planted with fruit trees and inclosed with a stone wall, bounded in the front by the said street Notre Dame and behind by John Campbell, Esquire, Nicolas Lefebvre and Joseph Papineau, on one side by the above mentioned lot and on the other side by Augustin Primault; at which time and place the conditions of sale will be made known by EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Any person or persons having any prior claim to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby required to give notice thereof, in writing to the said Sheriff before the day of sale.

Montreal, 6th August, 1781.

COMME, malgré l'avertissement inseré dans cette

Gazette, qui prevenoit les Créanciers de Eschiel Solomons, ci-devant Banquieroutier de Montréal, d'envoyer leurs Comptes quement attestés à ALEXANDRE ELLICE & Co. Syndics des dits Créanciers de cette masse, le ou avant le 10me jour d'Octobre dernier, il y a lieu de croire qu'il reste des dettes qui n'ont pas encor été reclamées malgré le dit avertissement—le public est informé par ces présentes que le dernier dividende de la dite masse se fera dans un mois de la date des présentes et que les dits Syndics se prévaudront du présent avertissement pour rejeter toutes demandes qui n'auront pas été faites avant le dit tems.

ALEX. ELLICE & COMPAGNIE.

WHEREAS, notwithstanding a former advertise-

ment in this Paper requiring the Creditors of Eschiel Solomons, late of Montreal, Bankrupt, to send in their respective claims properly authenticated, to ALEXANDER ELLICE & Co. acting Trustees for the Assignees of said Bankrupt's Estate, on or before the tenth day of October last past, there is reason to think, that there remains some claims, on the said Estate, which have not been expos'd in compliance with the said advertisement.—THIS THEREFORE is to inform the public that a final dividend of the said Bankrupt's Estate will be made by the said Trustees, in one month from this date and that the said Trustees will avail themselves of the present advertisement, to reject all claims on the said Estate, which shall not be produced before that period.

ALEX. ELLICE & Co.

A VENDRE par vente privée, pour y entrer le premier jour d'OCTOBRE prochain,

LA Maison rouge ou la Taverne à Chambly, avec les dépendances, &c. et douze arpens de terre, sur lesquels est une cuisine, un jardin et un verger consistant en cinquante pommiers qui ne sont que rapporter, avec un joli berceau assez grand pour que dix ou douze personnes puissent y manger. La Maison rouge est très bien située soit pour une Taverne soit pour un Magasin de marchandises sèches, et n'est distant que d'un demi mile du Fort Chambly où les vaisseaux de Québec et de Sorel viennent mouiller. Pour plus amples informations l'on peut s'adresser à Robert Gordon, qui en est le propriétaire, ou à Mr. Jean Gray à Montréal.

To be SOLD by private sale and entered upon the first day of October next,

THE Red-house Tavern at Chambly, with the Out-houses, &c. and twelve acres of land, on which is a Kitchen-garden and orchard consisting of fifty Apple-trees just coming to their bearing, with a neat airy summer-house in it large enough for ten or twelve people to dine in. The Red-house is well situated either as a Tavern or for selling Dry-goods, and is within half a mile of the Fort of Chambly where vessels from Québec and Sorel come to anchor. For particulars apply to Mr. Robert Gordon, the proprietor on the premises, or to Mr. John Gray at Montréal.

Chambly, le 7 Août, 1781.